

VOIR DATES

JAN | FEV 28 | MAR | AVR | MAI | JUN | JUI | AOU 29 | SEP | OCT | NOV | DEC

Afin d'éviter tout danger, merci de déposer vos objets encombrants, la veille des dates définies ci-dessus vous concernant et ce le plus tard possible. Les équipes du SIVOM passent dès 5h30.

ACCEPTÉS AUX ENCOMBRANTS

CE QUE VOUS POUVEZ PRÉSENTER À LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS



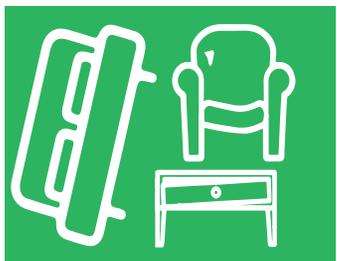
LA FERRAILLE



LES TAPIS ET LES TENTURES



LES PETITS OBJETS DIVERS



LES MEUBLES EN BOIS ET LE MOBILIER



LA LITERIE



LES CARTONS PLIÉS ET/OU FAGOTTÉS

REFUSÉS AUX ENCOMBRANTS

CE QUE VOUS DEVEZ APPORTER ABSOLUMENT EN DÉCHETTERIES



LES GRAVATS ET CÉRAMIQUES



LES PRODUITS CHIMIQUES



LES PILES ET BATTERIES



L'ÉLECTROMÉNAGER

QUELQUES RÈGLES À RESPECTER...

RAPPEL



La quantité d'encombrants est limitée à 2 M3.



Sortir les grands meubles démontés, sans clous, ni vis.



Les livres et papiers divers ne sont pas des encombrants : bac jaune.



Les déchets issus de la déconstruction ne sont pas des encombrants et doivent être déposés en déchetteries.



Dans la mesure du possible, ne pas stationner devant les encombrants !



Les cartons doivent être pliés.



Les ordures ménagères ne sont pas acceptées.



Les vitres, miroirs, objets en verre doivent être déposés en déchetteries.



Les pièces automobiles ne sont pas des encombrants ménagers.



Les textiles doivent être déposés dans les colonnes textiles LE RELAIS ou en déchetteries.

Plus d'informations sur
www.sivom.com
ou par téléphone au
01.69.00.96.90



RAPPEL :
LA DÉCHETTERIE DE VARENNES-JARCY VOUS ACCUEILLE AUSSI LE DIMANCHE APRÈS-MIDI !

		PARTICULIERS EN VÉHICULES LÉGERS DE CATÉGORIE 1	PROFESSIONNELS ET VÉHICULES DE CATÉGORIE 2 ET 3
DÉCHETTERIE PRINCIPALE DE VARENNES-JARCY ROUTE DU TREMBLAY	DU LUNDI AU JEUDI	de 9h00 à 12h30 13h30 à 17h30	de 9h00 à 12h00 13h30 à 17h00
	VENDREDI	de 9h00 à 12h30 14h30 à 17h30	de 9h00 à 12h00 14h30 à 17h00
	WEEK-END	Samedi - Dimanche 9h00 à 12h30 13h30 à 16h45	Samedi - Dimanche 9h00 à 12h00 13h30 à 16h30
COMBS-LA-VILLE FACE AU STADE A. MIMOUN	DU MERCREDI AU JEUDI	8h45 à 12h30 13h30 à 17h45	INTERDITS
	VENDREDI	8h45 à 12h30 15h00 à 17h45	
	WEEK-END	Samedi 8h45 à 12h30 13h30 à 17h15 Dimanche 9h à 12h15	
MOISSY-CRAMAYEL RUE DENIS PAPIN	DU LUNDI AU MARDI	8h45 à 12h30 13h30 à 17h45	INTERDITS
	VENDREDI	8h45 à 12h30 15h00 à 17h45	
	WEEK-END	Samedi 8h45 à 12h30 13h30 à 17h15 Dimanche 9h à 12h15	
BRIE-COMTE-ROBERT CHEMIN HERBU	DU LUNDI AU MARDI	8h45 à 12h30 13h30 à 17h45	INTERDITS
	VENDREDI	8h45 à 12h30 15h00 à 17h45	
	WEEK-END	Samedi 8h45 à 12h30 13h30 à 17h15 Dimanche 9h à 12h15	
TOUTES LES DÉCHETTERIES SONT FERMÉES LES JOURS FÉRIÉS.			

LES DÉCHETTERIES PASSENT EN HEURES D'ÉTÉ

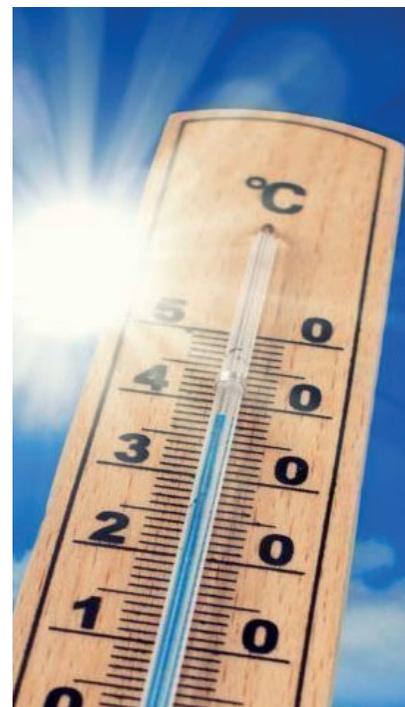
DU 1^{ER} JUILLET AU 31 AOÛT

Particuliers en véhicules légers en catégorie 1	Du Lundi au Vendredi	Samedi	Dimanche
VARENNES-JARCY 7 Jours sur 7	7h00 - 12h00 13h00 - 15h30	8h00 - 12h00 13h00 - 15h30	8h00 - 12h00 13h00 - 15h30

Professionnels en véhicules de catégories 2 et 3	Du Lundi au Vendredi	Samedi	Dimanche
VARENNES-JARCY 7 Jours sur 7	7h00 - 11h30 13h00 - 15h00	8h00 - 11h30 13h00 - 15h00	8h00 - 11h30 13h00 - 15h00

	Lundi, Mardi et Vendredi	Samedi	Dimanche
BRIE-COMTE-ROBERT	7h00 - 12h00 13h00 - 15h30	7h00 - 12h00 13h00 - 15h30	8h00 - 12h00

	Du Mercredi au Vendredi	Samedi	Dimanche
COMBS-LA-VILLE MOISSY-CRAMAYEL	7h00 - 12h00 13h00 - 15h30	7h00 - 12h00 13h00 - 15h30	8h00 - 12h00



35°C
SOURCE MÉTÉO FRANCE

À PARTIR DE 35°C, LES DÉCHETTERIES SERONT FERMÉES AU PUBLIC.